

Election à la Commission Paritaire

Cher(e)s collègues ITRF, Santé et Sociaux,

Depuis le passage des universités à la LRU, la gestion des personnels se fait localement. Les directives arrivent toujours du Ministère mais charge à l'Université de Lorraine de les mettre en musique. C'est pourquoi, il est important d'avoir des élus locaux actifs et informés qui vous représentent dans toutes les instances de l'Université de Lorraine : CPE, CT, CHSCT, CA, CF, CS, CEVU...

Depuis de nombreuses années le SNPTES présente à vos suffrages des collègues investis et formés qui ont pour seul objectif de vous défendre. Pour preuve :

- Intervention auprès du Président dans le cadre du prélèvement abusif de trop perçu de l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (Gipa) ;
- Demande d'harmonisation vers le haut des régimes de primes Cat C et IGE HC consécutive aux fusions de grades dans le cadre du PPCR. Les collègues bénéficient ainsi de la prime la plus élevée ;
- Demande en CPE de respecter le formulaire national concernant le rapport d'activité pour les demandes de promotions, afin que tous les personnels soient bien informés de l'avis formulé sur leur dossier.

Son réseau d'élus est ainsi présent dans les conseils, commissions et groupe de travail de l'UL. Ils sont, grâce à vous, en lien direct avec le terrain et bénéficient du soutien actif des élus académiques et nationaux du SNPTES. Ainsi aux Commissions Administratives Paritaires Nationales 60% des sièges sont détenus par le SNPTES, preuve de son implantation nationale et de votre soutien.

Le SNPTES tient ses engagements et vous informe régulièrement sur l'actualité de votre université (compte rendu des conseils, réunions d'information sur les sites de l'UL, site internet local d'information http://snptes-lorraine.org/...). Ces élus répondent à vos questions, vous conseillent et vous défendent individuellement.

Pour ces élections, le SNPTES présente en CPE groupe 1 ITRF, Santé et Sociaux des listes complètes (cat C, B et A). Le SNPTES souhaite ainsi mieux vous représenter avec la volonté de négocier mais aussi avec la force de s'opposer.

Depuis toujours, le SNPTES défend l'équité de traitement de chacun et chacune d'entre vous, la reconnaissance de votre valeur professionnelle et les acquis de votre expérience professionnelle. Le SNPTES demande que la CPE soit consultée pour toutes contestations individuelles concernant le nouveau système de prime RIFSEEP.

Alors le 13 mars ne laissez pas les autres décider pour vous. Votez et faites voter pour vos candidats SNPTES groupe 1 ITRF-Santé et Sociaux

Nos candidats:		
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
REVEILLE Anne (élue CPE)	CATTELOIN-FAURE Delphine	RUHLMANN Carole (élue CPE)
VERNEX-LOSET Lionel	LONGEAUX Chantal (élue CPE)	GRANDGIRARD Audrey
GIRARDET Jean-Michel (élu CPE)	FRANÇAIS Olivier (élu CPE)	VAUCLAIRE Alexandra
THIERY Joëlle	CARREGA Serge (élu CPE)	VILLAUME Stéphane
DEMEURIE Franck	NAUDIN Claude	ZOUA Latifa
MANGAVEL Cécile	DESVIGNES Céline	SANTILLI David